



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 320

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160622

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Conservatoire Massenet - Conventions de partenariat avec l'Institut Médico-éducatif Chantalouette et la Compagnie de théâtre La Réserve - Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 320

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160622

**Direction en charge :** Affaires Culturelles

**Objet :** Conservatoire Massenet - Conventions de partenariat avec l'Institut Médico-éducatif Chantalouette et la Compagnie de théâtre La Réserve - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Conservatoire Massenet, Conservatoire à rayonnement régional, a vocation à s'étendre de l'initiation à la formation spécialisée en théâtre, musique et danse, à travers l'acquisition de techniques, de connaissances et de moyens d'expression conduisant à une pratique artistique personnelle autonome ou à l'engagement dans une voie professionnelle.

Sa vocation d'éducation musicale, chorégraphique et théâtrale s'adressant à l'ensemble des publics, même «non avertis», trouve l'un de ses cadres dans la participation qu'il peut prendre à des projets associant des élèves ou des membres d'autres structures d'enseignement ou de pratique artistique amateur.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'Institut Médico-éducatif Chantalouette, géré par la Fondation Chantalouette, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, accueille des enfants sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

La capacité autorisée de l'Institut Médico-éducatif Chantalouette est de 80 places, pour les enfants des deux sexes, de 6 à 14 ans, présentant une déficience intellectuelle légère et/ou moyenne, avec ou sans troubles associés, et également pour enfants porteurs de troubles envahissants du développement (T.E.D).

Engagé dans la diversification de ses publics et dans le projet « Ville en partage », le Conservatoire Massenet intervient régulièrement dans divers établissements prenant en charge des personnes en situation de handicap et a souhaité initier un projet avec cet Institut Médico-éducatif.

La compagnie de théâtre La Réserve a pour vocation la production, la réalisation et la diffusion de manifestations culturelles, principalement d'art vivant, par le biais de représentations théâtrales, mais aussi d'art plastique, vidéos, cinématographiques ou musicales, dans un but de promotion de l'expression artistique, qui pourra être servi par l'enseignement, l'animation, et toute action favorisant l'insertion professionnelle des artistes.

De par la proximité de leurs activités respectives, le Conservatoire Massenet et La Réserve se sont rapprochées pour travailler conjointement sur des projets pédagogiques et la mise en place d'un atelier d'initiation à l'art théâtral pour les 13/15 ans.

□ **Contenu :**

Le Conservatoire Massenet collabore avec ces deux structures pour le portage de projets communs pour les années scolaires à venir.

L'objet des présentes conventions est de définir les modalités de réalisation de ces échanges.

Pour ce qui concerne l'échange entre le Conservatoire Massenet et l'IME Chantalouette, ce dernier s'engage à :

- accueillir un enseignant du Conservatoire Massenet et l'accompagner dans sa prise en compte des spécificités de son public
- mettre à sa disposition les locaux et matériel nécessaire
- accompagner l'enseignant du Conservatoire dans ses missions auprès des élèves de l'Institut Médico-éducatif Chantalouette
- le concerter quant à son emploi du temps

Le Conservatoire Massenet s'engage pour sa part sur les points suivants :

- assurer 4 heures hebdomadaires de sensibilisation et d'éducation musicale des élèves de l'Institut Médico-éducatif Chantalouette au sein de l'établissement

- organiser une prestation publique avec les élèves de l'Institut Médico-éducatif Chantalouette au Conservatoire Massenet à l'occasion de ses journées portes ouvertes

Pour ce qui concerne l'échange entre le Conservatoire Massenet et La Réserve, cette dernière s'engage à :

- dispenser un atelier d'initiation au théâtre pour les 13/15 ans suivant le calendrier du Conservatoire Massenet (avec un contenu favorisant une initiation au théâtre et un ou deux intervenant(s) reconnu(s) pour ses/leurs qualités à la fois pédagogiques et artistiques au choix desquels le Conservatoire Massenet sera associé)
- respecter un accès ouvert à tous, sans discrimination d'origine ou de milieu social et une tarification annuelle par élève en adéquation avec celle pratiquée par le Conservatoire Massenet
- intégrer au contenu pédagogique les fondamentaux de l'apprentissage du théâtre : l'écoute, l'adresse, le sens du collectif, le respect des autres dans leur singularité, la curiosité, l'ouverture d'esprit
- organiser une restitution publique de travaux de fin d'année en concertation avec le Conservatoire Massenet, de telle manière qu'elle puisse permettre une évaluation collective des élèves, et en particulier des élèves désireux de poursuivre cet atelier l'année suivante, voire de passer en Cycle 1 au Conservatoire s'ils sont proches de l'âge de 16 ans
- garantir une capacité d'accès de 12 à 15 élèves en cohérence avec les groupes de niveau du Conservatoire

Le Conservatoire Massenet s'engage pour sa part sur les points suivants :

- mettre à disposition de La Réserve une salle de cours adaptée de septembre à juin, sur un jour/semaine et un créneau horaire de 2 heures défini en commun (hors vacances scolaires) pour l'organisation de l'atelier
- valoriser cet atelier, en particulier en communication
- renvoyer vers cet atelier tous les candidats de moins de 16 ans se présentant en audition d'entrée au Conservatoire pour la spécialité « Art du Théâtre ».
- organiser un ou deux ateliers spécifiques (expression vocale, corporelle, écriture, etc.) dispensés par ses enseignants et/ou intervenants, à raison d'un volume de 4 heures sur l'année.
- à négocier un tarif préférentiel et une invitation accompagnateur pour 1 ou 2 sorties "jeune public" auprès des salles de spectacle partenaires.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver la présente convention entre la Ville de Saint-Etienne (pour le Conservatoire) et l' Institut Médico-éducatif Chantalouette
- approuver la présente convention entre la Ville de Saint-Etienne (pour le Conservatoire) et la Réserve,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer lesdits documents dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Marc CHASSAUBENE</b>